



Communiqué de presse de la FNEC FP FO 43
du lundi 27 avril

Aucune suppression de postes dans les écoles du département, vraiment ?

C'est avec stupeur et incompréhension, que les personnels et la fédération FO de l'enseignement 43 viennent d'apprendre que l'Inspectrice d'Académie avait pris la décision unilatérale et en catimini de supprimer des postes de Titulaires de Secteur dans toutes les circonscriptions du département.

Ces postes d'enseignants du 1^{er} degré, créés l'année dernière, servent à compléter le service des personnels à temps partiels et en allègements de service pour raisons médicales, les décharges de directeurs d'école.

Ce sont au moins 6 postes supprimés. 6 postes supprimés c'est le nombre exact de suppressions d'emplois qui devaient être prononcées dans le département avant la crise du COVID19. Le Ministre avait annoncé à grand bruit qu'il donnait des postes supplémentaires pour la rentrée 2020 et l'Inspectrice d'Académie avait beaucoup communiqué sur le fait qu'elle n'aurait effectué aucune fermeture de poste dans le département.

C'est manifestement inexact. Sans en avertir qui que ce soit, ni les personnels concernés, ni les organisations syndicales, ni les élus, ni les parents, sans saisir ni l'avis du Comité Technique, ni celui du CDEN comme le prévoit les décrets en vigueur, la Directrice Académique se livre donc à un tour de passe en enlevant d'une main ce qu'elle clame avoir rendu de l'autre. A n'en pas douter, le rejet massif de sa carte scolaire lors du CDEN du 15 avril, a du mal à être digérée par la représentante du Ministre.

Ainsi, ces suppressions de postes se rajoutent aux fermetures d'1/2 classe à Sembadel et d'1/2 classe à Montusclat. Il y aura donc bien des suppressions de postes pour les écoles du département à la rentrée prochaine.

En pleine crise sanitaire, alors que les personnels sont pleinement engagés pour assurer l'accueil des enfants de soignants et assimilés ainsi que dans le suivi de leurs élèves, alors que la très grande majorité se prononce contre la reprise des cours le 11 mai sans les protections essentielles (tests systématiques et masques FFP2), ce sont une nouvelle fois les personnels qui sont appelés à payer le coût de la crise en se voyant refuser le droit à travailler à temps partiel ou à avoir un poste adapté.

Pour FORCE OUVRIERE c'est inacceptable. Le syndicat s'adresse immédiatement à l'Inspectrice d'Académie pour qu'elle renonce à ces décisions.

Au Puy, le lundi 27 avril 2020